



à Montpellier, le jeudi 10 novembre 2022

À l'attention de la CNIL

Objet : utilisation frauduleuse de données hors RGPD pendant la campagne électorale pour les élections professionnelles dans la Fonction Publique

Madame, Monsieur

Nous sommes un syndicat des personnels de l'Education Nationale, engagé dans la campagne pour les élections professionnelles dans la Fonction Publique du 1^{er} au 8 décembre 2022.

À ce titre, nous avons été alertés par des collègues de l'envoi d'un message prêtant à confusion de la part du syndicat SNALC **à la suite de l'activation de l'espace électeur** (voir annexes en fin de courrier). Les personnels sont outrés qu'une organisation syndicale puisse suivre ainsi l'activation des espaces électeurs de personnes qui n'ont eu aucun contact professionnel avec elle, et prenne contact dans la foulée via la messagerie professionnelle, parfois personnelle, et même par téléphone.

Nous avons donc entrepris de recueillir des attestations de ces collègues, et avons décidé de vous contacter pour signaler ces faits, susceptibles de transgresser le RGPD et d'entacher le déroulement de la campagne électorale.

Nous nous questionnons vivement sur la manière dont le SNALC a connaissance de l'activation des espaces électeurs, et de la liste des mails académiques des collègues les ayant activés. Il n'y a pas de doute : les personnels qui n'ont pas activé leur espace électeur ne reçoivent pas le message.

Nous craignons un accès illégal à des données permettant de suivre l'activation des espaces électeurs, en dehors du cadre du RGPD, ainsi qu'à la liste des mails professionnels associés à ces espaces électeurs.

Nous avons contacté le Rectorat à deux reprises (le 2 novembre puis le 6 novembre 2022), sur l'adresse de la secrétaire générale et sur l'adresse dédiée aux élections professionnelles.

Nous avons obtenu de Mme Chazal, secrétaire générale du Rectorat, une réponse insatisfaisante le 7 novembre : *« J'ai pris bonne connaissance de votre mail le 2 novembre dernier ; sachez qu'il n'y a pas d'automatisme à la réponse adressée par le SNALC mais nous sommes en train d'expertiser précisément la situation. Nous reviendrons vers vous pour vous informer. »*

Le Rectorat semble ainsi dédouaner ses services de tout lien avec la transmission de données, mais cela ne résout pas la question du suivi de l'activation des espaces électeurs par une organisation syndicale.

Hier avait lieu au Rectorat une réunion des organisations syndicales sur un point des élections professionnelles. Ce sujet a été abordé par d'autres syndicats (le SNAPEN, la FSU...). Le Rectorat est resté évasif quant à la réaction qu'il allait apporter. Nous avons donc besoin de votre expertise pour accélérer le traitement de ce problème, afin que les élections se déroulent en toute transparence et respect du RGPD dans l'Académie de Montpellier.

En vous remerciant par avance pour votre diligence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale et au respect du droit de ses personnels.

Annexe 1

Message reçu sur une boîte professionnelle après activation de l'espace électeur

De: [REDACTED]
Date: 28 octobre 2022 à 08:54:45 UTC+2
À: [REDACTED]
Objet: Remerciements pour l'activation de votre électeur pour les élections professionnelles

Bonjour Mme [REDACTED]

Je suis Mr [REDACTED] et j'ai été mandaté par le président académique du SNALC [REDACTED] pour vous remercier d'avoir activé votre compte électeur pour les élections professionnelles.
Je serai votre interlocuteur jusqu'à la fin des élections en cas de difficulté pour voter.

Merci de votre confiance.

Cordialement, Mr [REDACTED]

[REDACTED]

Message reçu sur une boîte personnelle après activation de l'espace électeur

De : [REDACTED]
Envoyé : mercredi 2 novembre 2022 15:20
À : [REDACTED]
Objet : Elections professionnelles du 1er au 8 décembre dans l'Education Nationale

Bonjour Mme [REDACTED],
J'ai été mandaté par le président académique du SNALC [REDACTED] pour vous remercier d'avoir activé votre compte électrice pour les élections professionnelles. Je serai votre interlocuteur jusqu'à la fin des élections. Merci de votre confiance.

Cordialement,
[REDACTED] pour le SNALC Montpellier

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Annexe 2

Attestation de Mme [REDACTED] – 5 novembre 2022

[REDACTED]
Collège [REDACTED]

AESH

[REDACTED]
ac-montpellier.fr

[REDACTED] 5 novembre 2022

Objet : attestation d'utilisation de données hors RGPD

Bonjour,

Je suis Madame [REDACTED], exerçant pour l'Education Nationale au collège [REDACTED]
[REDACTED] dans l'Hérault.

J'ai activé mon espace électeur le 24 octobre 2022 en vue des élections professionnelles qui auront lieu dans la Fonction Publique, du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Quelques jours après, j'ai reçu dans ma messagerie personnelle un courriel d'un personnel se revendiquant d'une organisation syndicale, le SNALC, et prétendant devenir mon « interlocuteur privilégié » en cas de problème avec mon espace électeur (voir pièces jointes).

J'atteste que le message envoyé par le SNALC génère de la confusion avec le rôle que doit tenir l'administration. J'atteste également n'être aucunement en relation avec un membre de ce syndicat. J'atteste enfin entrevoir une utilisation frauduleuse de mes données ce qui m'inquiète fortement.

Je vous remercie pour la considération que vous accorderez à mon témoignage, ainsi qu'aux réponses que vous pourrez apporter.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations les meilleures.

[REDACTED]

Attestation de Mme [REDACTED] – 10 novembre 2022

[REDACTED]
Ecole Maternelle Publique [REDACTED]
Professeure des écoles, adjointe
[REDACTED]

[REDACTED], le 10/11/2022

Objet : attestation d'utilisation de données hors RGPD

Bonjour,

Je suis Madame [REDACTED], exerçant pour l'Education Nationale à l'école maternelle publique [REDACTED] dans l'Hérault.

J'ai activé mon espace électeur [REDACTED], en vue des élections professionnelles qui auront lieu dans la Fonction Publique du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Quelques jours après, j'ai reçu dans ma messagerie professionnelle un courriel d'un personnel se revendiquant d'une organisation syndicale, le SNALC, et prétendant devenir mon « interlocuteur privilégié » en cas de problème avec mon espace électeur (voir pièce jointe).

J'atteste que le message envoyé par le SNALC génère de la confusion avec le rôle que doit tenir l'administration. J'atteste également n'avoir aucunement communiqué mon adresse de messagerie professionnelle à un membre de ce syndicat. J'atteste enfin entrevoir une utilisation frauduleuse de mes données.

Je vous remercie pour la considération que vous accorderez à mon témoignage, ainsi qu'aux réponses que vous pourrez apporter.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations les meilleures.

[REDACTED]

[REDACTED]
Collège
AESH.
[REDACTED]

Montpellier le 10 novembre 2022

Objet : attestation d'utilisation de données hors RGPD

Bonjour,

Je suis madame [REDACTED] exerçant pour l'Éducation Nationale au collège [REDACTED] à Montpellier dans l'Hérault.

J'ai activé mon espace électeur le 1 novembre, en vue des élections professionnelles qui auront lieu dans la Fonction Publique du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Quelques jours après, j'ai reçu dans ma messagerie téléphonique un message d'un personnel se revendiquant d'une organisation syndicale, le SNALC, et prétendant devenir mon « interlocuteur privilégié » en cas de problème avec mon espace électeur (voir pièce jointe – joindre des captures d'écran du message reçu).

J'atteste que le message envoyé par le SNALC génère de la confusion avec le rôle que doit tenir l'administration. J'atteste également n'avoir aucunement communiqué mon adresse de messagerie professionnelle à un membre de ce syndicat. J'atteste enfin entrevoir une utilisation frauduleuse de mes données.

Je vous remercie pour la considération que vous accorderez à mon témoignage, ainsi qu'aux réponses que vous pourrez apporter.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations les meilleures.

[REDACTED]

Annexe 3

Echange de mails avec la secrétaire générale du Rectorat

SUD Education Hérault <sudeducation34@gmail.com>

2 novembre 2022 à 08:23

Répondre à : syndicat@sudeducation34.org

À : SG - Secretariat General <ce.recsg@ac-montpellier.fr>, electionsprofessionnelles2022@ac-montpellier.fr, isabelle.chazal@ac-montpellier.fr

Bonjour,

Nous avons été alertés par des collègues de l'envoi d'un message prêtant à confusion de la part du syndicat SNALC à la suite de l'activation de l'espace électeur (voir captures d'écran du message en PJ).

Nous pensons que le SNALC tente de prendre le rôle de l'administration dans l'esprit des collègues en écrivant cela.

Plus inquiétant encore, nous nous questionnons vivement sur la manière dont le SNALC a connaissance de l'activation des espaces électeurs, et de la liste des mails académiques des collègues les ayant activés.

Nous gardons en mémoire les pratiques douteuses de ce syndicat lors des dernières élections, et nous ne souhaitons pas que cela se reproduise. Par conséquent nous vous demandons de clarifier au plus vite ces problèmes avec le SNALC, et de leur rappeler le cadre légal.

De notre côté, nous alertons le niveau national pour étudier toutes les suites à envisager concernant cette première dérive, et pour en prévenir d'autres.

En vous remerciant pour votre réactivité, nous vous prions de croire en notre engagement pour un service public de qualité.

, co-secrétaire départemental pour SUD éducation

SUD Education Hérault <sudeducation34@gmail.com>

6 novembre 2022 à 18:35

Répondre à : syndicat@sudeducation34.org

À : SG - Secretariat General <ce.recsg@ac-montpellier.fr>, electionsprofessionnelles2022@ac-montpellier.fr, isabelle.chazal@ac-montpellier.fr

Bonjour,

nous n'avons reçu aucune réponse de vos services quant au problème que nous vous avons indiqué concernant les mails inappropriés du SNALC.

D'autres collègues nous ont interpellés et sont inquiets d'une utilisation frauduleuse de leurs données.

Partageant cette inquiétude et en l'absence de réaction de votre part, nous vous informons que nous allons saisir la CNIL.

Sincères salutations,

, co-secrétaire départemental de SUD éducation

Isabelle Chazal <isabelle.chazal@ac-montpellier.fr>

7 novembre 2022 à 11:18

À : syndicat@sudeducation34.org, SG - Secretariat General <ce.recsg@ac-montpellier.fr>,
electionsprofessionnelles2022@ac-montpellier.fr

Monsieur [REDACTED],

J'ai pris bonne connaissance de votre mail le 2 novembre dernier ; sachez qu'il n'y a pas d'automaticité à la réponse adressée par le SNALC mais nous sommes en train d'expertiser précisément la situation. Nous reviendrons vers vous pour vous informer.

Bien cordialement,

Annexe 4

Message d'un syndicat à de multiples interlocuteurs académiques et nationaux

De: [REDACTED]
Date: 9 novembre 2022 à 22:43:44 UTC+1
À: Elections2022 - Professionnelles <electionsprofessionnelles2022@ac-montpellier.fr>
Cc: [REDACTED]

Objet: Constitution d'une liste de diffusion à des électeurs de l'académie de Montpellier par le SNALC
Répondre à: [REDACTED]

(Message envoyé au MEN et aux représentants nationaux des OS candidates aux élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022)
Monsieur le Ministre, Madame la Rectrice,

A l'occasion de la réunion de répartition des clés de chiffrage pour les scrutins académiques de Montpellier, Madame la secrétaire générale du rectorat de Montpellier, Madame Chazal, nous a informé que le SNALC avait contacté des électeurs pour les aider à se préparer aux élections de décembre 2022.

Madame la Secrétaire Générale a bien spécifié que c'était illégal et que les autorités compétentes seraient informées.

Au-delà des questions de légalité et de concurrence déloyale, la sincérité du scrutin à venir est déjà engagée.

Madame Chazal refuse de nous communiquer le signalement qui sera fait auprès des autorités compétentes.

Les OS qui ont respecté la législation en vigueur n'ont pas les moyens de connaître l'ampleur de l'acte incriminé.

Nous refusons le huis clos imposé par le rectorat de Montpellier alors qu'un grand nombre de collègues a été sollicité et "aidé" à bien voter. Dans ces conditions, nous demandons que la lumière soit faite au

plus vite.

Je vous transmets un de ces messages du SNALC reçu par une de nos adhérentes. Vous pourrez ainsi saisir la nature électoraliste de ce message.

"

« [...] Bonjour,

je suis [REDACTED] j'ai été mandaté par le président académique du SNALC [REDACTED] pour vous accompagner dans les démarches d'activation de compte pour les élections professionnelles.

Le Rectorat nous signale que votre adresse mail professionnelle n'est pas reconnue, aussi dites-moi à quelle heure puis-je vous appeler sans vous importuner. Je vais essayer de régler ce problème qui vous permettra de voter au moment de l'ouverture du scrutin et de permettre au SNALC d'être enfin un syndicat majoritaire.[...]